



Compte rendu du CSA du 7 mars création et suppression de poste

Remarque de la FSU sur les postes neutralisés :

Deux postes sont neutralisés sur le département. Dans ces deux postes, le Dasen nous a indiqué qu'il n'y a pas assez d'heure pour créer un poste et que cela permet d'avoir les 18 heures du poste partagées entre deux établissements.

Remarque de la FSU sur les BMP 18h/20h

27 BMP de 18/20h cette année contre 12 l'an dernier. Pourquoi une telle augmentation? Cela ne facilite pas la mobilité dans le département surtout en Maths et en Physique avec 4 BMP de 18h.

Le problème du BMP de 18 h en Anglais à Mimizan est aussi problématique au vu de la difficulté de trouver des contractuels.

La Dasen est revenu sur ces postes en indiquant que les 18h est souvent dû à des temps partiels et donc ne permettait pas d'avoir un poste pour une création. Il a dit suivre deux situations sur un BMP d'EPS et un autre de Maths pour de possible création. Il est ensuite revenu vers nous pour nous signaler qu'il n'y aurait pas d'ouverture sur ces deux postes.

Remarque de la FSU sur les créations, suppressions et MCS

La FSU note le nombre important de suppression et de MCS sur le département alors que les effectifs sont relativement stables. Il y a un bilan de 7 suppressions de postes dont 6 mesure de carte scolaire. Cela touche essentiellement le collège.

4 MCS en technologie, suite à la réforme de l'année dernière. Cela pose de grosses difficultés avec seulement 3 postes vacants dans le département. Suite à nos interventions, le Dasen nous a indiqué un suivi RH particulier pour ces situations.

Les deux autres situations de MCS (langue d'oc et STMG) sont moins problématiques dans le département avec des supports permettant d'accueillir les collègues.

Une MCS a été supprimé en Histoire suite à un départ au mouvement inter.

Remarque de la FSU sur les CSD et CSR

La FSU a noté de nombreux CSD très éloignés l'un de l'autre mettant en difficultés les collègues avec des longs déplacements ainsi que des CSD avec très peu d'heures.

Le Dasen nous a indiqué que les CSD pourraient évoluer et être modifiés jusqu'en juin avec les effectifs arrêtés dans les différents établissements.

Une situation a été modifiée suite à nos interventions dès maintenant et les autres situations sont réexaminées en juin.

Remarque sur les poste stagiaire l'an prochain ?

La FSU a demandé si on avait la connaissance des supports stagiaires dans le département. L'information sera donnée pas en mai.

Le Dasen nous a aussi indiqué une dotation supplémentaire de 5 supports d'AESH à 24h.

Le Dasen nous aussi indiqué qu'il y avait la possibilité de transformer quelques HSA en HP afin d'améliorer des situations sur des compléments de service.